

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2020

Monsieur François Lafrenière
Vice-président
Minerai de Fer Québec
FLafreniere@MineraiFerQuebec.com

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des
stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ1 – Questions complémentaires**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici **le 4 novembre à 9 h** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Qualité de l'air

1. Est-ce que MFQ a déjà en place un système de surveillance de la qualité de l'air? Si oui, veuillez fournir les résultats des cinq dernières années (PR5.2, section 13.2.1.1, p. 13-2).
2. Veuillez fournir les résultats, sous forme de carte, d'une modélisation pour la silice cristalline (critères 1h et 1 an) en définissant le domaine de modélisation, de sorte qu'il contienne l'ensemble des dépassements, c'est-à-dire que l'isoligne de concentration correspondant au critère (ligne double jaune et rouge) ne soit pas brisée à l'intérieur du domaine (PR5.7, carte B3-13 et B3-14).
3. Veuillez identifier tous les récepteurs sensibles au Québec et au Labrador qui se trouvent à l'intérieur de ce nouveau domaine.

Eaux de surface

4. En réponse à la question QC-70 portant sur le suivi de la qualité de l'eau du lac Boulder, vous indiquez « qu'avec les études de suivi des effets sur l'environnement qui se font en continu, MFQ sera en mesure de valider la nécessité de faire ce suivi vers le lac Boulder ». Est-ce que l'état actuel de la qualité de l'eau du lac Boulder est connu ? Si oui, veuillez fournir les données (PR5.5, QC-70, p. 23).
5. Considérant la mise en place du parc à résidus HPA-Nord, pouvez-vous quantifier, en pourcentage, la variation des apports en eau aux lacs G, de la Confusion et Mazaré durant l'exploitation (PR5.2, p. 3-36)?
6. La directive concernant les OER indique que le suivi de la toxicité chronique est essentiel ; pouvez-vous nous indiquer comment cela est pris en compte dans le système de surveillance (PR5.9, Annexe 1, p. 2)?
7. Comment pouvez-vous considérer que l'arrêt de l'écoulement de l'effluent permettra au milieu de retrouver des conditions similaires aux milieux naturels (PR6; p. 50)? Veuillez préciser à quelles sections de l'étude d'impact est associée cette conclusion du résumé.

Eaux souterraines

8. Pourquoi ne pas analyser aussi le baryum, qui est groupé avec le Cu, le Mn et le Zn (PR5.2, p. 13-8, PR5.3, annexe 2, p. 85)?

9. Avez-vous fait une étude des linéaments (traces linéaires visibles sur le relief) dans le secteur? Pourriez-vous localiser les failles identifiées dans le secteur (PR5.7, annexe 10, p. 13)?
10. À quelle vitesse se déplace l'eau souterraine vers le lac Daigle et le lac Mogrudge?
11. Pour ce qui est du nouveau parc à résidus grossiers, une partie des eaux souterraines va se diriger vers le lac Green au Labrador. Est-ce que cette autre juridiction en a été informée? Avez-vous évalué la qualité des eaux du lac Green Water (PR5.7, annexe 10)?
12. Sur quoi vous basez-vous pour dire que les aquifères sont de piètre qualité? (PR6, p. 100)
13. Veuillez fournir l'étude géotechnique et hydrogéologique mentionnée comme étant à l'Annexe A de la réponse de MFQ au MERN (elle n'est pas présente dans le DA6.2).

Relation avec les communautés autochtones

14. Pour quelles raisons la rencontre prévue avec les communautés autochtones en mai 2019 a-t-elle été annulée (PR6, p. 35)?

Milieu humain

15. Quelques infrastructures du projet (des superficies du bassin HPA-Ouest, la digue Nord et le fossé collecteur) sont prévues à l'extérieur des limites du bail minier. Selon l'étude d'impact, « le règlement municipal du TNO Rivière-Mouchalagane, la classe d'usage de la catégorie minière pour cette zone « ressources » n'autorise que les activités d'exploration ». Où en sont les démarches d'amendement du règlement de zonage afin de permettre l'exploitation (PR5.2, p. 8-9) ?
16. Lors de la séance du 22 octobre de la première partie de l'audience publique du BAPE, vous avez mentionné que MFQ a demandé aux villégiateurs qui ont des actifs le long du lac Daigle de procéder à une évaluation de compensation si jamais il y avait un intérêt d'être compensé. Veuillez fournir le détail des évaluations de compensation reçues par les villégiateurs.

Solution de rechange

17. Serait-il possible de décontaminer le concentré de fer à la sortie du concentrateur plutôt que de diluer les contaminants à son entrée? Expliquer les différentes possibilités avec les impacts sur le choix des variantes.

18. Est-il possible que le produit du concentrateur soit reconcentré pour obtenir la teneur en fer finale désirée? Si oui, quelles seraient les implications pour MFQ? Sinon, expliquer pourquoi.
19. Veuillez fournir le tableau du plan minier donnant l'extraction annuelle (en Mt) du minerai, des résidus fins, des résidus grossiers et des stériles pour la durée totale du projet.

Sols

20. Échantillons du sol : est-ce que les échantillons de surface pourraient avoir été contaminés par une source anthropique d'origine éolienne en provenance du site minier? Expliquez (PR5.3, Annexe 2, p. 26).
21. Comment avez-vous déterminé que les puits utilisés n'ont pas été influencés par l'activité humaine ou industrielle? Par exemple, est-ce que les eaux provenant des zones minières auraient pu migrer vers ces puits (PR5.3, annexe 2, p. 71)?

Parc à stériles et à résidus

22. Pouvez-vous nous indiquer si le classement du niveau de danger des digues a un effet sur les exigences de conception et si oui comment (PR5.2, p. 3-33)?
23. La digue G est-elle perméable ou imperméable? Il y a une certaine confusion au début de chacun des paragraphes de la section sur les digues (PR5.2, p. 3-33).
24. Pour la conception de la halde sud (PR5.6, Annexe 4-6, p. 2), le rebord du talus ouest proposé pour la halde sud empièterait sur le lac K. On indique que le lac serait rempli de stériles. Le rapport indique aussi que l'on ne connaît pas la profondeur de ce lac et on n'indique rien sur la nature des sédiments qui pourraient s'y trouver.
 - 24.1 : Étant donnée la position du lac par rapport au talus et la situation du talus aux abords du bassin sud, est-ce que MFQ a obtenu d'autres informations complémentaires sur le lac K depuis le dépôt de l'étude d'impact et si nous les fournir?
 - 24.2 : Si oui, est-ce que les résultats viennent modifier la conception du talus de la halde dans ce secteur ?
 - 24.3 : Sinon, est-ce que MFQ prévoit faire une analyse détaillée du lac K afin de vérifier la nature des sédiments et leur impact possible sur la stabilité de cette partie du talus ? Dans le cas contraire, indiquez en quoi le seul remplissage par des stériles assurerait un facteur de sécurité adéquat dans cette portion du talus (PR5.6, annexe 4-6, p. 2).

Autres

25. Veuillez fournir les sites d'emprunts identifiés pour la construction de noyaux étanches des digues prévues (till).
26. Pourquoi l'initiateur privilégie-t-il le remblaiement du lac F plutôt que le lac Mazaré, lequel est situé à l'intérieur de l'empreinte du projet ?
27. Est-ce que l'exercice sur les changements climatiques, indiqué dans le DA6.2 (p. 5), a été réalisé et intégré dans l'étude d'impact en cours ? Si oui, précisez l'endroit dans les documents déposés.
28. Est-ce que le tableau des coûts révisés du DA25 représente la mise à jour la plus récente des coûts de restauration ?

